

Les outils des appels à projets **ÉCOPHYTO**

RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS



CUPR – Comprendre l’usage des produits phytopharmaceutiques par les paysagistes pour mieux les réduire

Structure porteuse

UNEP (Union nationale des entreprises du paysage).

Année de financement : 2018-2020.

Financement via appel à projets Ecophyto : 27 162 € (sur les 36 217 € du coût total du projet).



Le projet :

La genèse du projet vient de la nécessité de comprendre les usages des professionnels du paysage et de l’entretien pour les accompagner dans leurs évolutions.

Car l’UNEP (Union nationale des entreprises du paysage) est une organisation professionnelle, à ce titre, elle représente ses adhérents et les accompagne sur la réglementation, les pratiques, le partage en réseau, etc. Tout en sachant que, si la Loi Labbé ne s’applique pour le moment qu’à certains espaces verts, elle s’étendra prochainement à d’autres secteurs. Ainsi, il faut s’y préparer afin d’installer les changements de pratiques.



Le premier travail a consisté en la consultation des acteurs JEVI (Jardins espaces végétalisés et infrastructures) professionnels au travers d'une enquête. Avec comme objectif de répertorier les avis et pratiques pour en dégager des freins et leviers et déterminer les partages les plus utiles dans le guide en construction.

État du projet et productions :

350 entreprises du paysage ont été enquêtées et fait part des freins rencontrés et des besoins des professionnels qui s'engagent - ou souhaitent s'engager - dans l'entretien zéro phyto.

La majorité d'entre elles sont volontaires pour s'engager, se sentent compétentes et suffisamment formées.

En revanche, 3 points de déception ressortent : l'efficacité des solutions de désherbage et de lutte biologique ainsi que le coût des traitements (comparé aux solutions conventionnelles utilisées au préalable).

Ainsi, [le guide](#), sorti à l'été 2020, rassemble les expériences détaillées de 8 professionnels.les choisis sur ces sujets clefs.

Chaque témoignage occupe une double page qui expose l'avis d'un.e professionnel.le du paysage sur un point cruciale du changement de pratiques (prix de l'entretien, réaction des clients.tes et des équipes, lutte biologique, désherbage, prévention des risques). On y trouve les leviers qu'elle / il considère comme nécessaire à la bonne réussite de la démarche.

La valeur ajoutée de ce guide est qu'il est rédigé par et pour des professionnels.les donc très opérationnel.

Freins, améliorations & perspectives :

L'UNEP propose aussi des formations pour ses adhérents.es et des fiches techniques sur son site.

Elle s'est également associée à Hortis pour créer un [Observatoire des villes vertes](#).

Autres outils de l'appel à projets sur le même sujet :

- Les outils et le réseau [d'épidémiologie de l'AGREF](#) sur l'entretien des golfs et terrains de sport.
- Le guide de la FREDON Bretagne.
- Le site [Ecophytopro](#) destiné aux professionnels du paysage.
- Le [guide](#) des jardins d'agrément de FNE.